

Public

- Candidats âgés de 16 à 29 révolus.
- Au delà, les apprentis.es préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Prérequis

Être titulaire d'un CAP agent de sécurité ou diplôme équivalent de niveau III

Modalités et délai d'accès

- Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation, entretien de motivation et positionnement.
- L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil
- Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

Durée

- Parcours complet : 875 heures sur 2 ans, réparties sur 25 semaines en alternant semaine en centre de formation et en entreprise

Rythme de l'alternance

1 semaine en centre de formation,
1 semaine en entreprise

Nombre de participants

4 à 12 candidat.e.s.

Modalités d'évaluation

L'obtention du diplôme est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 des notes obtenues pour chacun des Blocs de compétences affectés de leurs coefficients respectifs. Épreuve ponctuelle en fin de formation et CCF encours de formation.



Objectifs

Le titulaire du BP ATPS assure des activités et responsabilités dans différents domaines :

- Prévention et lutte contre l'incendie, la malveillance, les risques techniques
- Prévention des accidents et secours aux personnes
- Maîtrise des outils de télésurveillance
- Organisation de l'intervention dans le cadre de la télé sécurité
- Tâches administratives et actions de formation

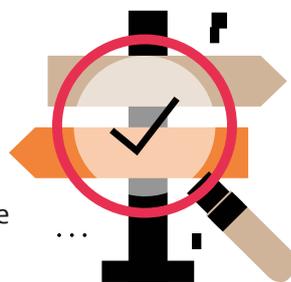
Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, analyse des pratiques et des situations de mises en pratique.
- Études de cas, simulations et échanges
- Temps de travail individuel, en sous-groupe et en groupe entier
- Modalités techniques : salles de formation, salles informatique, vidéoprojecteurs, connexion internet sans fil. Ordinateurs fixes et portables, équipés des suites de bureautique standards, imprimantes. PC de Sécurité, vidéosurveillance. Aire de feu, matériels d'extinction, matériels de secourisme...
- Équipe de formateurs/intervenants expérimentés, responsable pédagogique, tuteur en entreprise.

Débouchés et perspectives professionnels

Postes à
responsabilités dans
les domaines de la
télésurveillance

Créer son entreprise



Encadrer et gérer des
équipes de sécurité

Poursuite en BTS
Management
Opérationnel de la
Sécurité ou DUT

Validation / sanction (certificateur)

Brevet Professionnel d'Agent Technique de Prévention et de Sécurité, délivré par l'Education Nationale.

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce Brevet professionnel peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial.



Programme

Enseignement professionnel :

- Incendie, malveillance, surveillance, les risques techniques, prévention, intervention, législation, déontologie.
- Secourisme.
- Management d'une équipe : les responsabilités, aspects juridiques, gestion et organisation de l'activité, communication.

Enseignement général :

- Expression française et ouverture sur le monde, mathématiques, sciences physiques.

Valeur ajoutée

- Équipe pédagogique composée de formateurs issus du monde professionnel et de professionnels qui participent à la formation théorique et pratique dans un environnement avec des outils qu'ils côtoient au quotidien.
- Participation à de nombreux challenges et projets.
- Mise à disposition d'un accompagnement social (point écoute) et d'un référent handicap.



€ Tarifs

- 6138 €, pris en charge par L'OPCO
- 0 € à charge pour une entreprise du secteur privé. Pour les entreprises du secteur public se référer au décret article L6211-1.
- La formation est gratuite pour l'apprenti (e) et/ou son représentant légal.

Taux de la dernière session de formation

- Taux d'obtention des diplômes : 100% en 2025
- Taux de poursuites d'études : 0 % en 2025, 57 % en 2024
- Taux d'interruptions en cours de formation : 0 % en 2025
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : 100% en 2025

Contacts

Référente entreprise

Mme Isabelle MOREAUX

07 89 01 72 87

isabelle.devos@saintcharles-chauny.fr

Développeur d'apprentissage CFA

M. Benoit BATESTI

06 86 52 99 83

battesti.b@cfajeambosco.fr



Tout l'apprentissage ici !



Accessibilité

Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, suivies par le référent handicap de la structure. Référent handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT.

Formation accessible sauf restriction liée à l'incapacité et / ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr



contact.ufachauny@gmail.com



03 76 08 00 85



1 rue du Brouage
02300 CHAUNY



saint-charles-chauny.fr

